

le bas-ventre ; légère diarrhée, mais si peu qu'on n'en parle pas. Enfin, un soir, elle doit s'aliter, se sentant très faible. On pense qu'elle essaie de faire une petite maladie d'occasion, on n'en prend aucune peine. Elle avait eu, disait-on dans son entourage, des crises antérieures en tout semblables à celle-ci, et c'était de l'hystérie, donc elle simulait et..... on laissa faire.

Le lendemain, les choses vont de mal en pis. On réfléchit qu'il importe de se débarrasser de cette malade encombrante ; qu'elle peut devenir folle ; qu'il faudra peut-être la faire interner au plutôt ; bref, on appelle un autre médecin qui se laisse très facilement convaincre, lui aussi, sur le chapitre de l'hystérie. Il ne prend même pas la peine de faire un examen sérieux, le diagnostic s'impose !.....

Le soir, le délire augmente et devient bruyant. Elle divague ; elle fait même, dit-on—on dit tant de choses dans ces moments-là—des propositions alléchantes à quelqu'un de la maison, on appréhende les conséquences désastreuses ; on fait appeler un prêtre à qui on raconte le détail de cette crise d'hystérie. Très étonné, il réfléchit qu'il faudra peut-être *lenter d'exorciser cette prétendue démoniaque, un peu moyen-âge pourlant* et..... que sais-je encore ! .... Sur les entrefaites, arrive le médecin. " C'est une hystérique, dit-il au prêtre ; elle fait la grande attaque ; il faut l'enfermer car il pourrait arriver un grand malheur ! " On sort de la chambre ou gisait la pauvre malheureuse, et on l'enferme, seule avec son délire. Le médecin, très malin, pour ne dire que cela, s'occupe de faire les démarches nécessaires pour hâter l'internement d'urgence.

Dans l'intervalle, il apprend qu'elle a été traitée, quelques jours auparavant, par un autre confrère qu'on lui nomme. On se voit, on prend rendez-vous auprès de la malade, on se consulte. Après un examen sommaire on découvre, avec stupéfaction, qu'il y a du sang dans les environs des parties génitales ! Nouvelle complication : ils sont en présence d'un avortement criminel pratiqué chez une hystérique qui fait sa grande attaque pour sauver la situation. Hystérie, folie, avortement criminel !..... on ne sait à laquelle des trois hypothèses s'arrêter ; bref, après mûre délibération on juge que la position est délicate, j'allais dire embarrassante, et on décide de la faire transporter *temporairement* à l'hôpital Notre-Dame où elle vient s'échouer dans l'état alarmant que vous savez, avec le dossier dont nous venons de prendre connaissance.

DIAGNOSTIC.—Fort de ces renseignements, je fais appeler immédiatement le gynécologue de l'hôpital afin d'éclaircir la question de l'avortement criminel. Mon ami, le docteur Raphaël Trudeau, assistant, fait un examen méticuleux de l'utérus et des annexes. Il ne trouve absolument rien de louche de ce côté. Nous éliminons immédiatement l'avortement provoqué.

La sensibilité du ventre avait éveillé mon attention. L'examen du rectum nous renseigne sur l'origine du sang ; il est rempli de caillots. Le cathétérisme vésical permet de retirer environ un litre d'urine ; il était évident que cette femme n'avait pas uriné depuis 24 ou 36 heures. L'examen rapide, par la chaleur et l'acide ascétique, y décèle des quantités d'albumine qui se précipite au fond du tube. Nous piquons le doigt afin de recueillir quelques gouttes de sang. La réaction, faite par notre confrère et ami, le docteur Alphonse Mercier, est positive ; le séro-diagnostic est net, l'agglutination est rapide, spontanée. Il n'y a plus de doute possible : nous sommes en présence d'une malade atteinte de *fièvre typhoïde*, dont l'existence est démontrée par le